



CHAMPIONNATS DE FRANCE PARA TENNIS

Phase Finale

Championnat de France par Equipes Tennis-Fauteuil

REGLEMENT



A. PARTICIPATION

Le championnat de France Tennis-Fauteuil réunit 14 équipes qualifiées issues des phases qualificatives interclubs et éventuellement des matchs de barrages.

- 8 équipes participent à la **Nationale 1**
- 6 équipes participent à la **Nationale 2**

En cas de désistement, la FFT se réserve le droit de modifier le format du championnat.

En fonction des années, la Nationale 1 pourra être constituée de 6 équipes et la Nationale 2 de 8 équipes.

B. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

La phase finale du Championnat de France se déroule sur quatre jours, habituellement fin avril.

Si les dates du championnat comprennent un jour férié, il sera possible de décaler les dates de la manière suivante :

- Jour férié le jeudi : championnat du mercredi au samedi après-midi
- Jour férié le lundi : championnat du vendredi au lundi après-midi

C. LES EQUIPES

1. Inscription des équipes

A l'issue des phases qualificatives, la FFT adressera à chaque responsable d'équipe le dossier sportif, validant ainsi sa qualification.

Afin d'éviter les équipes incomplètes, un club pourra inscrire un nouveau joueur dans son (ses) équipe(s); ce joueur ne doit pas avoir un classement supérieur à celui du joueur n°2 de l'équipe ; s'il s'agit d'un joueur issu d'un autre club, ce dernier ne doit pas avoir d'équipe de son club inscrite dans le championnat.

2. Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 2 joueurs minimum, les joueurs de simple pouvant jouer en double. Ce sont 4 membres de l'équipe maximum (capitaine inclus) qui sont pris en charge par l'organisateur. Le capitaine, s'il est non joueur, doit être licencié FFT de l'année sportive en cours et peut ne pas être licencié dans le club pour lequel il est capitaine.

Chaque équipe est présente la veille du premier jour de l'épreuve, pour le tirage au sort, avec ses 2 meilleurs joueurs. Au cours de la phase finale, des joueurs remplaçants et régulièrement qualifiés, dont le classement est inférieur ou égal à celui du n°2 de l'équipe, peuvent prendre part à la compétition sans avoir été présents lors du tirage au sort. Il est souhaitable que les joueurs susceptibles de jouer soient présents dès la veille de la compétition afin de faciliter la gestion logistique de l'évènement (hôtellerie, restauration, etc.).

Dans le cas où un club aurait plusieurs équipes engagées dans le championnat : chaque équipe est indépendante, les joueurs sont rattachés à une équipe et ne peuvent en aucun cas jouer dans une autre équipe du club.

L'équipe n°1 sera obligatoirement composée de 2 joueurs ayant le classement le plus élevé (le joueur n°2 de l'équipe 1 peut avoir un classement égal au joueur n°1 de l'équipe 2).

Exemples : Un club dispose de 6 joueurs et de 2 équipes qualifiées :

1	Joueur A	N°5
2	Joueur B	0/8
3	Joueur C	0/8
4	Joueur D	15/8
5	Joueur E	30/7
6	Joueur F	NC

Ex. I :

Equipe n°1 :

1	Joueur A	N°5
2	Joueur B	0/8

Equipe n°2 :

3	Joueur C	0/8
4	Joueur D	15/8
5	Joueur E	30/7
6	Joueur F	NC

Ex. II :

Equipe n°1 :

1	Joueur A	N°5
2	Joueur B	0/8
3	Joueur E	30/7

Equipe n°2 :

3	Joueur C	0/8
4	Joueur D	15/8
6	Joueur F	NC

Ex. III :

Equipe n°1 :

1	Joueur A	N°5
2	Joueur B	0/8
3	Joueur C	0/8
4	Joueur F	NC

Equipe n°2 :

4	Joueur D	15/8
5	Joueur E	30/7

3. Les joueurs

Pour participer au Championnat de France, les joueurs doivent être titulaires d'une licence FFT, en cours de validité, du club qu'ils représentent, et portant la mention « compétition autorisée ».

Pour les joueurs non issus du club et autorisés à participer, ils devront être titulaires d'une licence FFT de leur club, en cours de validité, et portant la mention « compétition autorisée » ; un tel joueur doit obligatoirement être licencié dans la même ligue que celle du club pour lequel il joue.

Joueurs n'ayant pas la nationalité française :

- Les joueurs issus de l'UE sont contraints aux mêmes règles de qualification que les joueurs français
- Les joueurs qui ne sont pas assimilés à des joueurs de l'UE sont considérés comme des joueurs NON UE. Leur participation est limitée à un par équipe et par rencontre.

4. Equipe incomplète

Si une équipe est incomplète (1 seul joueur présent), celle-ci ne pourra pas prendre part à la compétition. Elle sera déclarée forfait général et une amende sera demandée au club si l'absence du joueur n'est pas justifiée par un certificat médical. Si la raison n'est pas médicale, le motif sera soumis à l'appréciation de la commission compétente.

5. Le capitaine d'équipe

Le capitaine d'équipe doit :

- **communiquer** au juge-arbitre le nom des joueurs qui sont présents sur la compétition, dès l'arrivée de l'équipe, avant 18 heures
- **présenter au juge-arbitre, pour chacun des joueurs**, l'attestation de licence FFT de l'année sportive en cours, mentionnant « compétition autorisée »
- **avant chaque rencontre**, il doit fournir la composition de son équipe au juge-arbitre : les joueurs de simple (à classement égal, le capitaine aura le choix de positionner les joueurs à son gré) et les joueurs susceptibles de jouer en double
- il peut décider de ne faire jouer que 2 de ses joueurs sur une rencontre même si l'équipe est composée de 4 joueurs
- il doit être **licencié FFT** et présenter sa licence au juge-arbitre.

6. Tenue des équipes

Il est vivement conseillé que chaque membre de l'équipe porte le survêtement du club afin que chacune d'entre elles soit bien identifiée.

D. 6 EQUIPES - POULES DE 3

1. Composition des poules

La composition des poules sera effectuée en fonction du classement des 2 premiers joueurs de chaque équipe (poids de l'équipe), inscrits sur la composition de l'équipe et présents lors du tirage au sort.

Les équipes seront classées de 1 à 6 et seront réparties dans 2 poules en suivant la méthode de répartition par rang :

<u>Poule A</u>	<u>Poule B</u>
Equipe n°1	Equipe n°2
Equipe n°3 ou n°4	Equipe n°4 ou n°3
Equipe n° 5 ou n°6	Equipe n°6 ou n°5

En cas de qualification de 2 équipes d'un même club, la 1^{ère} équipe tirée sera positionnée conformément au tirage au sort, la suivante sera automatiquement placée dans l'autre poule.

Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition après la réunion des capitaines.

2. Rencontres de poules et tableaux : programmation prévisionnelle soumise à modification

POULES DE 3 EQUIPES			
Ordre des rencontres : simple 2, simple 1 puis double			
	<u>Poule A</u>	<u>Poule B</u>	
J1 matin	1 vs 3	1 vs 3	POULES
J1 après-midi	2 vs 3	2 vs 3	
J2 après-midi	1 vs 2 (3 exempt)	1 vs 2 (3 exempt)	
J3 matin	Places 5 et 6		TABLEAUX
J3 après-midi	Demi-finales		
J4	Places 3/4 & Finale		

A l'issue des matchs de poules :

- Tableau final : l'équipe 1^{re} de la poule A rencontre l'équipe 2^e de la poule B, l'équipe 1^{re} de la poule B rencontre l'équipe 2^e de la poule A ; les vainqueurs de cette rencontre jouent la finale
- Les perdants des ½ finales jouent la 3^e place
- Les 3^e de poule jouent un match de classement pour les places 5 et 6

E. 8 EQUIPES – POULES DE 4

1. Composition des poules

La composition des poules sera effectuée en fonction des classements des 2 premiers joueurs de chaque équipe (poids de l'équipe), inscrits sur la composition de l'équipe. Les équipes seront classées de 1 à 8 et seront réparties dans 2 poules en suivant la méthode de répartition par rang :

<u>Poule A</u>	<u>Poule B</u>
Equipe n°1	Equipe n°2
Equipe n°3 ou n°4	Equipe n°4 ou n°3
Equipe n° 5 ou n°6	Equipe n°6 ou n°5
Equipe n°7 ou n°8	Equipe n° 8 ou n°7

En cas de qualification de 2 équipes d'un même club, la 1^{ère} équipe tirée sera positionnée conformément au tirage au sort, la suivante sera automatiquement placée dans l'autre poule.

Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition après la réunion des capitaines.

2. Rencontres de poules et tableaux : programmation prévisionnelle soumise à modification

POULES DE 4 EQUIPES			
Ordre des rencontres : simple 2, simple 1 puis Double			
	Poule A	Poule B	
J1	1 vs 3 et 2 vs 4	1 vs 3 et 2 vs 4	POULES
J2	2 vs 3 et 4 vs 1	2 vs 3 et 4 vs 1	
J3	1 vs 2 et 3 vs 4	1 vs 2 et 3 vs 4	
J4	Places 3/4, 5/ 6, 7/8 et Finale		TABLEAUX

A l'issue des matchs de poules :

- Les 2 équipes 1^{res} de poule disputent la finale
- Les 2^e de poule jouent les places 3/4, les 3^e de poule les places 5/6, les 4^e de poule les places 7/8.

F. DEROULEMENT DES RENCONTRES ET FORMAT DE JEU

Les rencontres sont composées de 2 simples et 1 double. Les parties se déroulent dans l'ordre suivant : simple 2, puis simple 1, puis double. Le double se déroule au minimum 30 minutes après la fin des simples.

Toutes les parties de simple sont disputées au meilleur des 3 manches avec application du jeu décisif dans toutes les manches (format 1).

Le format du double est le suivant : 2 sets à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif en 10 points (format 4).

Chaque match compte 1 point.

G. RESULTATS ET CLASSEMENT DES POULES

Le classement de la poule :

- 2 points à l'équipe ayant gagné une rencontre
- 1 point à l'équipe ayant perdu une rencontre
- 0 point à l'équipe ayant été disqualifiée ou ayant déclaré forfait.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes de la poule, leur classement est établi en tenant compte de :

- La différence des scores des rencontres gagnées et perdues par chacune d'entre elles (résultat de la rencontre)

- Puis en cas de nouvelle égalité, la différence du nombre de manches gagnées et perdues par chacune d'elles ;
- Puis en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles.

Lorsque des équipes à égalité n'ont pu être départagées par les méthodes successives ci-dessus, ces mêmes méthodes doivent être appliquées aux seuls résultats des rencontres les ayant opposées, avant un éventuel recours au tirage au sort.

H. FORFAITS

L'équipe ayant déclaré forfait ou ayant été disqualifiée lors d'une rencontre de poule se verra attribuer une défaite sur un score forfaitaire correspondant au nombre total de points qu'il y a en jeu pour la rencontre. Pour chaque match, le score pris en compte pour le calcul de la différence de sets et de jeux est de 6/0 6/0.

Un joueur ayant abandonné, déclaré forfait ou ayant été disqualifié en simple ne peut participer au double.

I. JUGE ARBITRAGE ET ARBITRAGE

Le juge-arbitre de niveau JAE2 minimum sera désigné par la FFT.

Les parties des finales seront arbitrées par des arbitres de niveau A2 minimum ; la présence de 2 arbitres de niveau A3 est fortement conseillée. Pour les autres parties, l'arbitrage n'est pas obligatoire mais est conseillé.

J. TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue de tennis réglementaire, conformément à l'article 7 des Règlements Sportifs, est obligatoire (avec au maximum un logo de 13 cm³ et un de 19,5 cm³ par vêtement).

K. TERRAINS

Toutes les parties sont disputées sur une surface de nature identique. La rencontre se joue prioritairement sur courts extérieurs. Des courts couverts de même surface doivent être disponibles en cas d'intempéries.

L. BALLES

4 balles neuves, homologuées par la FFT, doivent être fournies pour chaque partie.

M. FRAIS ET INDEMNITES DES EQUIPES

- Un droit d'engagement est versé à l'organisateur : 50€ par joueur (maximum de 4 joueurs, capitaine inclus)
- Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'organisateur dans la limite de 4 personnes
- Les indemnités versées aux équipes pour leur déplacement sur la phase finale : 4 (joueurs) x 0.10 euros x nombre kms aller/retour (club à club), aucun justificatif n'est à fournir

Pour toute personne supplémentaire, joueur ou accompagnateur, l'organisateur proposera un forfait.